

Le 5 Mars 2019

## Lettre ouverte aux habitants de OGY, PUCHE et SAINT AGNAN

Objet : Eligibilité de votre domicile à la fibre

Madame, Monsieur,

Lors de la réunion de commercialisation de la fibre avec Orange le 1<sup>er</sup> mars dernier, Moselle Numérique vous a informés d'un problème technique (cadastre d'Ogy non conforme) ne permettait pas la mise en commercialisation immédiate de la fibre dans le village.

Pour y remédier, Moselle Numérique a mis en place une autre solution. Néanmoins, cette opération nécessite d'utiliser d'autres adresses et de modifier tous les systèmes d'informations. Ceci prendra au maximum deux mois.

Ce qui signifie que **vous devriez tous être éligibles à l'utilisation de la fibre début mai 2019.**

Pour toutes vos questions ou interrogations, nous vous invitons à contacter Moselle Numérique : [www.moselle-numerique.fr/](http://www.moselle-numerique.fr/) afin de vérifier votre éligibilité à la fibre ou remplir le formulaire de contact.

Soyez assurés de notre parfaite compréhension de ces désagréments et que nous veillons à tout mettre en œuvre pour y répondre au mieux.

**Roland CHLOUP**  
Président



**Eric GULINO**  
Maire d'Ogy-Montoy-Flanville

